

pas expédient d'inaugurer cette ligne de conduite, bien qu'en certain cas j'espère faire des épargnes considérables.

" Je dois encore répéter qu'il serait de la dernière injustice que l'on tînt l'hon. ministre des travaux publics responsable de cet état de choses, ou qu'on lui demandât de faire abandonner les travaux déjà commencés et que l'on mît une somme réduite dans les évaluations.

" Mais quand les travaux commencés seront complétés, ce qui, je crois, aura lieu dans dix-huit mois, on fera une épargne considérable sur les dépenses annuelles, bien que cela demande nécessairement beaucoup de temps." (Ecoutez ! Ecoutez !)"

C'est surtout sur ce point que l'honorable ministre des finances a accusé ses prédécesseurs. Lui et ses collègues ont surtout accusé l'ancien gouvernement au sujet de ce genre de travaux publics, comme pour dire qu'il avait corrompu les électeurs pour acheter leur appui au Parlement. Cependant l'hon. ministre des finances a soumis un budget contenant un total de travaux publics, imputable au revenu, de \$2,723,-300, contre \$2,450,000 pour 1873-74. L'avancé qu'il n'y a aucune somme additionnelle mentionnée dans ce budget, excepté une somme mesquine de \$40,000 pour le havre de St. Jean, est loin d'être vrai et, en outre, je vois que l'on a demandé \$271,000 pour des travaux qui ne sont pas encore commencés, et qui ne lient en rien le gouvernement actuel. Est-ce que je ne disais pas la vérité en déclarant que c'était une tentative, de la part de l'hon. ministre, de s'échapper du dilemme où il se trouve ?

A part cette somme de \$271,000 pour les nouveaux travaux, il faudrait encore une somme additionnelle de \$380,000 pour les compléter ; de sorte qu'il y a eu un item de plus d'un demi million introduit dans le Budget par l'économique ministre des travaux, qui contemplait avec effroi les perspectives de notre commerce et demandait trois millions de taxes additionnelles à imposer sur le peuple. Et cependant, il arriva avec un demi million de dépenses additionnelles pour une classe de travaux que lui et ses collègues avaient dénoncés sans relâche pendant plusieurs années. Ils découvrirent que l'hon. monsieur avait augmenté d'autres dépenses pour le service civil du gouvernement jusqu'à une somme d'un million et demi de piastres, prise sur le revenu ; ils avaient aussi augmenté les travaux publics imputables au capital pour non moins d'un million et demi.

Je n'ai pas l'intention de suivre ligne par ligne le fatigant discours du ministre des finances. Je maintiens encore une fois qu'il n'est pas nécessaire d'imposer une seule piastre de taxes additionnelles sur le peuple.

Pour ce qui regarde le nouveau plan financier, je désire faire une proposition, s'il n'est pas trop tard pour cela. Je suis d'autant plus en-